

Rapport d'activités 2012

appui au développement économique



SOMMAIRE

1.0	p1	Message du Chef de Département	
2.0	p2	Message du Chef de Service	
3.0	p4	Événements marquants de l'économie vaudoise en 2012	
3.1	p4	Maintien d'une place industrielle compétitive	
3.2	p5	Mission économique au Japon	
4.0	p5	Promotion du canton et de son tissu économique	
4.1	p5	Prospection et implantation d'entreprises étrangères	
4.2	p7	Promotion du tourisme et des produits du terroir	
4.3	p8	Promotion des industries et des technologies	
5.0	p11	Encouragement à la création et au développement d'entreprises	
5.1	p11	Soutien direct aux projets d'entreprises	
5.1.1	p11	Soutien à l'innovation	
5.1.2	p12	Soutien à la commercialisation	
5.1.3	p12	Soutien à l'investissement	
5.2	p14	Prestations de services	
5.2.1	p14	Recherche de financement et de capitaux	
5.2.2	p16	Conseil, coaching et formation	
5.2.3	p18	Transfert de technologies et collaboration entre hautes écoles et industries	
6.0	p19	Valorisation des potentiels territoriaux du canton et de ses régions	
6.1	p19	Convention-programme 2012-2015 avec la Confédération au titre de la LPR	
6.1.1	p19	Programme cantonal pour la période 2012-2015	
6.1.2	p19	Programmes intercantonaux pour la période 2012-2015	
6.1.3	p20	Montants financiers en jeu	
6.2	p20	Organismes régionaux	
6.3	p21	Projets régionaux	
6.3.1	p21	Base de données des décisions octroyées	
6.3.2	p22	Résumé des décisions 2012	
6.3.3	p24	Tourisme	
6.3.4	p24	Industries et pôles	
6.3.5	p27	Valorisation de la filière bois et des produits du terroir	
7.0	p28	Perspectives 2013	

1. Message du Chef de Département

Progresser tout en restant sur ses gardes

Le tableau économique de l'année 2012 confirme la bonne santé de notre canton, dont l'augmentation du PIB (+2,23 % de 2001 à 2011), du nombre d'emplois (+1,49 %) et du volume d'exportations (+7,91 %) est nettement plus marquée que dans la statistique fédérale globale. Vaud assure aujourd'hui près de 8 % du PIB de la Suisse, occupe un peu plus de 8 % de la population active du pays et contribue à hauteur de 6,5 % aux exportations de ce dernier.

Ces résultats méritent d'autant plus d'être mis en lumière que la conjoncture mondiale est au point mort, voire en légère récession en Europe pour l'année sous revue. La santé économique précaire de nos voisins ne doit pas nous inciter au triomphalisme, mais au contraire à la plus grande prudence compte tenu de notre dépendance vis-à-vis de l'Union européenne, zone vers laquelle se dirigeaient l'an dernier 63 % de nos exportations. Aucun signe tangible d'embellie ne se profilant à l'horizon, il est vital pour notre économie que nous redoublions nos efforts afin de lui conserver un positionnement d'excellence. Cet objectif nous impose de rester actifs et performants dans les domaines où nous sommes compétitifs, c'est-à-dire principalement ceux qui font appel à l'innovation. Le coût de la main-d'œuvre et le taux de change du franc suisse nous interdisent en effet de prétendre jouer les premiers rôles internationaux avec des produits d'entrée de gamme.

Notre canton soutient ainsi activement les projets d'entreprises qui s'inscrivent dans cette stratégie avec de réelles perspectives de développement et, partant, d'avenir. C'est à ce titre que Novartis à Prangins, Colibrys à Yverdon-les-Bains, Dentsply Maillefer à Ballaigues ou encore IRL plus à Renens ont reçu l'appui du Conseil d'État. La variété des secteurs concernés atteste la part d'équilibre que notre économie doit à sa diversification. En renonçant à une monoculture financière, domaine aujourd'hui très exposé, ou tertiaire, nous avons gagné en sécurité.

L'engagement public dans les dossiers précités comme dans d'autres doit cependant répondre à des critères clairs : l'État n'a pas à assumer de risque économique et il ne doit pas se substituer à l'entrepreneur, a fortiori dans des branches qu'il n'a pas vocation ni compétence à manœuvrer. En revanche, il veillera à ce que son intervention, outre le renforcement de la capacité d'innovation du canton, préserve deux ressources-clefs de l'économie : l'emploi et la formation.

Il sied en effet de tout mettre en œuvre pour développer encore cette approche dans un canton qui a connu en 2012 un taux de chômage de quelque 5 %, certes particulièrement bas en comparaison internationale, mais supérieur à la moyenne suisse. L'économie doit ainsi avoir le souci de la relève de ses forces vives en épaulant les initiatives destinées à développer en priorité l'employabilité des jeunes. C'est la raison pour laquelle, avec l'accord unanime du Parlement, l'État s'est engagé à soutenir financièrement le Centre de formation vaudois de l'industrie et le Centre de formation de Bobst SA, à Mex.

La situation géographique de notre canton, la stabilité de son cadre légal, le positionnement avantageux de ses produits, le faible taux d'endettement des collectivités publiques et des ménages, un système éducatif de haut niveau contribuent, conjointement avec le rôle déterminant assumé par les chefs d'entreprise, à en maintenir la prospérité dans un environnement européen passablement tourmenté. Ce contexte doit nous rappeler la nécessité d'œuvrer inlassablement à sa préservation : pour l'État, en continuant d'offrir des conditions propres à créer un climat de confiance avec l'économie privée ; pour l'économie privée, en gardant un esprit d'entreprise vivace et tourné vers l'avenir.

PHILIPPE LEUBA
CONSEILLER D'ÉTAT



Philippe Leuba
Chef du Département de l'économie
et du sport (DECS)

2. Message du Chef de Service

Priorité à la production et l'innovation

Le Canton de Vaud a connu une décennie placée sous le signe d'une expansion hors norme. Son tissu économique s'est fortement diversifié depuis le début des années 2000, tandis que des dizaines d'entreprises y ont implanté leur siège international. Ses « atouts et potentiels se sont singulièrement affirmés aux cours de ces quinze dernières années », note le Conseil d'État, en introduction de son document présentant sa politique d'appui au développement économique (PADE) pour les années 2012-2017, validé en juin 2011.

Le mérite en revient d'abord aux entrepreneurs. Toutefois, la politique économique de l'État, venue en appui d'une économie jusque-là « structurellement vieillissante » et à une conjoncture en fort déclin, a également joué son rôle. Malgré la tourmente financière qui obère la croissance mondiale, le canton s'illustre, de façon encore plus dynamique que le reste de la Suisse, comme une poche de croissance enviable et enviée.

Aussi le Conseil d'État considère qu'il convient de poursuivre les efforts de la promotion économique, tout en s'attachant à contrecarrer les effets qualifiés parfois de « pervers » générés par une croissance particulièrement marquée, en soi des plus réjouissantes. Même si l'implantation de sièges internationaux est indissociable de la croissance qui a caractérisé le Canton de Vaud, ce type d'activités ne doit plus constituer le cœur de cible de notre action. En effet, l'avenir de la croissance et de la diversification du tissu économique vaudois passe par les atouts indéniables dont il bénéficie en termes de capacité d'innovation, grâce à une densité unique de Hautes écoles et d'instituts de recherche à l'échelle suisse et européenne.

Dans ce contexte, la nouvelle PADE – adoptée par le Conseil d'État et formalisée pour la première fois dans un document pluriannuel – s'inscrit à la fois dans la continuité et dans la rupture. La continuité d'une part, car « la PADE est, en grande partie, le fruit de la codification des stratégies et mesures déployées ces dernières années ». En ce sens, elle

fixe les grandes priorités du Conseil d'État, précise ses attentes envers les organismes chargés de l'appliquer et spécifie les objectifs auxquels devront répondre les projets à vocation économique ou touristique qui recevront des subventions ou des aides par le biais de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE).

La rupture d'autre part, car la PADE ne se contente pas de mettre en œuvre les bonnes pratiques existantes. En effet, elle prescrit une coordination qui modifie la manière de travailler de l'État et des organismes reconnus. De plus, elle réoriente certaines priorités en mettant désormais l'accent sur la recherche et développement (R&D) ainsi que sur la production, notamment dans le secteur secondaire. En outre, elle cherche à tendre vers une harmonisation du développement sur l'ensemble du territoire en accordant une attention particulière à la quête de nouveaux équilibres entre types d'activités et régions économiques.

Concrètement, la LADE permet à l'État de prendre des mesures dans les trois domaines suivants, qui structurent par ailleurs l'architecture de ce rapport :

- la promotion économique et touristique du canton ;
- l'encouragement à la création et au développement des petites et moyennes entreprises (PME) ;
- la valorisation du potentiel des régions.

Tout en respectant les principes constitutionnels de liberté économique, de non-distorsion de concurrence et du rôle subsidiaire de l'action étatique, le Canton de Vaud s'est doté d'outils et de moyens financiers afin de soutenir la politique économique qu'il entend mener¹.

Des aides à fonds perdu sont allouées en fonction de l'enveloppe budgétaire annuelle accordée par le Grand Conseil au Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)². Cet outil permet de financer les organismes de promotion cantonaux, régionaux ou inter-cantonaux (environ 2/3 de l'enveloppe budgétaire à disposition), ainsi que les projets régionaux, d'entreprises et les prestataires de ser-



Lionel Eperon
Chef du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)

¹La LADE mutualise des moyens jusqu'alors disséminés entre plusieurs lois : la Loi sur la promotion économique, la Loi sur le développement régional, la Loi vaudoise d'application de la loi fédérale sur l'aide à l'investissement dans les régions de montagne, la Loi sur le tourisme, le Fonds d'équipement touristique et le Décret relatif à la politique des pôles de développement.

²CHF 25 millions en 2012

vices aux entreprises (environ 1/3 de l'enveloppe). En outre, la LADE permet l'octroi de prêts sans intérêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements.

Pour mener à bien sa politique d'appui au développement économique (PADE), le Canton de Vaud table fortement sur l'innovation. Jouissant d'une concentration unique en Suisse d'institutions académiques et de recherche, d'un tissu économique diversifié ainsi que d'un positionnement dans l'industrie de pointe et des hautes technologies, le Canton de Vaud joue naturellement un rôle d'incubateur de l'innovation. En appui à ce contexte favorable, le Conseil d'État et ses partenaires estiment qu'il faut améliorer la lisibilité et la visibilité du réseau d'innovation, développer des supports et des stratégies cohérentes et soutenir la capacité de succès des sociétés et projets innovants. Ces mesures doivent déboucher sur la création d'emplois à haute valeur ajoutée au sein des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up. Tout en se basant sur son potentiel actuel, le canton entend ainsi fédérer plusieurs acteurs de l'innovation autour de la nouvelle plate-forme Innovaud, animée par l'Association éponyme.

La mise en œuvre de ce programme, chapeauté par le Département de l'économie et du sport (DECS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) revêt une importance cruciale pour le développement et le renouvellement du tissu économique vaudois. Innovaud entend intervenir dans les trois phases importantes qui encadrent la création de nouvelles entreprises. Tout d'abord, l'hébergement, avec la mise à disposition d'infrastructures dédiées (parcs technologiques, pépinières d'entreprises, incubateurs). Ensuite, le financement, fertilisant indispensable au démarrage d'un projet. Enfin, l'accompagnement, matérialisé par la délivrance de prestations de conseils et de coaching.

Dès 2013, Innovaud budgète ses besoins à 133 millions de francs pour les dix prochaines années, contre 82 millions jusqu'alors. Par l'intermédiaire du DECS et du DFJC, l'État de Vaud entend consentir à un effort supplémentaire puisqu'il prévoit de financer cette plate-forme à hauteur de 47 millions de francs

(sur 10 ans), contre 15 jusqu'à présent (+213%). Dès la onzième année de son existence, la dotation extraordinaire de CHF 25 millions allouée par le Grand Conseil à Innovaud en novembre 2012 devrait s'éteindre au profit d'un mécanisme garantissant une autonomie financière de la plate-forme avec le budget ordinaire de l'État de Vaud.

Le financement d'Innovaud repose sur un plan stratégique également ratifié par le Grand Conseil. Ce plan ambitionne la création d'au moins 100 nouvelles entreprises innovantes en 10 ans, représentant au moins 1 000 emplois nouveaux. Le but est aussi d'attirer des investissements dans les start-up vaudoises par des fonds régionaux, nationaux et étrangers et d'optimiser les ponts entre les institutions académiques et de recherche et les entreprises par le biais de transferts de technologies.

En guise de conclusion, il convient de garder à l'esprit que les éléments couverts par la PADE n'englobent pas l'ensemble des politiques publiques à caractère économique. Le Gouvernement vaudois affirme d'ailleurs à ce sujet qu'il « a clairement conscience du fait que d'autres politiques publiques mises en œuvre par l'État jouent également un rôle déterminant dans la définition et le déploiement de conditions-cadre propices au développement économique ».

Rendez-vous est donné en 2017 pour l'évaluation des effets de la PADE, qui devrait permettre au Conseil d'État et au Grand Conseil de mesurer les effets de cette politique publique sur le terrain. Gageons que l'énergie déployée par nos entreprises, couplée à des conditions-cadre attractives et à des aides ciblées de l'État, démontreront le dynamisme d'un tissu économique résolument revivifié.

LIONEL EPERON
CHEF DE SERVICE

3. Événements marquants de l'économie vaudoise en 2012

Le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) a su depuis plusieurs années se faire reconnaître comme un partenaire de confiance dans l'accompagnement des sociétés au cours de leurs cycles de vie successifs. Outre ses différentes compétences métiers dans l'analyse, l'octroi et le suivi des aides allouables au titre de la loi sur l'appui au développement économique, il est à même de conseiller les entreprises dans des domaines différents, comme par exemple l'aménagement du territoire. Le SPECo coordonne également chaque année le voyage d'affaires d'une délégation vaudoise mixte (entreprises privées, institutionnels, représentants de l'État) – emmenée par le Conseiller d'État en charge de l'économie et du sport – dans un pays au potentiel économique affirmé.

3.1 Maintien d'une place industrielle compétitive

En quelques décennies, l'économie vaudoise a vécu une profonde mutation. Originellement agricole et en grande partie autarcique, elle a connu un développement spectaculaire dans le secteur des services, qui a contribué de manière significative à l'augmentation du PIB cantonal, à la création d'emplois et – in fine – au redressement des finances publiques. Néanmoins, cette évolution largement positive ne doit pas occulter l'indispensable nécessité de préserver, sinon de développer encore davantage, la diversification du tissu économique cantonal. Le Conseil d'État – dans le respect du cadre libéral défini par la Constitution – entend apporter un soutien déterminé au maintien d'un tissu industriel compétitif, affirmant d'ailleurs cette volonté dans le cadre de son Programme de Législature 2012-2017. Au cours de l'année 2012, le Gouvernement a été particulièrement actif et volontaire en mettant en œuvre plusieurs mesures-phares allant d'un financement au centre de formation de l'industrie à l'accompagnement de plusieurs projets d'entreprises à caractère industriel.

Les centres de formation de *Bobst et du Groupement suisse de l'industrie mécanique (GIM-CH)* forment chaque année près de 300 apprentis. De sorte à soutenir ces centres d'excellence qui bénéficient à l'ensemble de l'industrie mécanique du canton – un apprenti sur deux met ses compétences au service d'un autre employeur une fois son CFC en poche – le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité un décret de CHF 12 millions pour soutenir la création d'un centre de formation commun à l'entreprise Bobst et au GIM-CH à Mex, propre à dispenser une formation de pointe, gage de diversification et de prospérité pour le canton.

En octobre 2012, *Novartis* a inauguré une nouvelle unité de recherche et développement sur son site de Prangins, en faveur duquel un investissement de CHF 10 millions a été consenti par l'entreprise. Le groupe pharmaceutique bâlois souhaite en outre investir CHF 40 millions supplémentaires d'ici à 2014 dans l'achat de nouvelles lignes automatisées et la modernisation des lignes existantes, de manière à

améliorer la qualité de production et la productivité. Quelques mois plus tôt, *Novartis* prévoyait pourtant de mettre un terme à ses activités sur le site de Prangins. Le Gouvernement s'est alors fortement mobilisé pour sauver les 330 emplois directement menacés, ainsi que le réseau de sous-traitants bénéficiant indirectement de la présence du groupe. Au terme de négociations serrées entre l'entreprise, le Conseil d'État et la Commune de Prangins, un accord a été trouvé. Il prévoit que *Novartis* procédera à d'importants investissements sur le site et qu'il y développera l'emploi. En contrepartie, la société réaffectera une partie de ses terrains afin de favoriser la construction de logements, répondant ainsi en partie à la crise du logement dont souffre la région nyonnaise. Cet accord, qui permet le maintien d'un savoir-faire précieux dans un domaine hautement stratégique, ouvre des perspectives sur le long terme, tant pour les collaborateurs que pour l'entreprise et la région.

En juillet 2012, le groupe *Swissprinters* – alors propriétaire des *Imprimeries Réunies de Lausanne (IRL)* – ouvrait une procédure de licenciement collectif visant la totalité des 130 employés du site de Renens. Face à cette nouvelle qui menaçait un site emblématique de l'industrie graphique vaudoise, le Conseil d'État a soutenu le projet de reprise de certains cadres de la société et d'industriels vaudois afin de préserver un maximum d'emplois et un savoir-faire qui contribue au rayonnement du canton. L'esprit entrepreneurial des repreneurs et un effort salarial des collaborateurs ont permis le sauvetage de 71 postes de travail. Par l'octroi de cautionnements bancaires, le gouvernement, la Ville de Renens et Cautionnement romand ont soutenu ce centre de compétences qui porte désormais le nom IRL plus SA.

Active dans le domaine de la technologie médicale de pointe, *Dentsply Maillefer* est leader dans la production d'instruments dentaires sur le plan mondial. Sise à Ballaigues, la société a annoncé sa volonté d'extension dans le canton avec la construction d'un nouveau bâtiment industriel, qui hébergera le développement et la fabrication de nouveaux produits innovants. Le Conseil d'État et la Municipalité ont accueilli très positivement la nouvelle et ont accompagné l'entreprise dans la réalisation de ce projet, qui représente un investissement de CHF 35 millions et la création d'une centaine d'emplois d'ici 10 ans. Le Gouvernement est heureux de la concrétisation de cet important projet, qui va dans le sens de sa politique économique : la nouvelle activité est de nature industrielle, s'inscrit dans un secteur considéré comme prioritaire par le canton (medtech) et renforce l'économie du Nord vaudois.

Fondée en 2001 au Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique (CSEM) de Neuchâtel, la société *Colibrys* est active dans la production de microsystèmes électromécaniques haute performance (MEMS). Le CSEM ayant décidé de réaménager les locaux de *Colibrys* dans le cadre du projet

4. Promotion du canton et de son tissu économique

«Microcity» (collaboration avec l'EPFL), la société a pris la décision de s'installer sur le parc scientifique et technologique d'Yverdon-les-Bains (Y-Parc). Le Conseil d'État, la Ville d'Yverdon-les-Bains et Cautionnement romand ont garanti un crédit bancaire pour le financement des aménagements nécessaires à l'emménagement de la société dans ses nouveaux locaux. Ce soutien a permis le maintien de plus de 70 emplois hautement qualifiés dans la région. L'annonce, en janvier 2013, du rachat de Colibrys par le groupe industriel français Safran/Sagem contribuera au rayonnement international du Nord vaudois.

3.2 Mission économique au Japon

Dans le prolongement des déplacements effectués ces dernières années en Russie, en Chine et en Corée du Sud, une nouvelle mission économique à l'étranger a été organisée en étroite collaboration avec le Développement Économique - Canton de Vaud (DEV) et l'organisme fédéral de promotion, Switzerland Global Enterprise (anciennement OSEC). Du 10 au 14 septembre 2012, une délégation vaudoise mixte – emmenée par le Chef du Département de l'économie et du sport (DECS) s'est rendue au Japon afin de renforcer les liens entre la troisième économie mondiale et le Canton de Vaud. Les deux objectifs principaux de cette mission étaient de favoriser les investissements dans le canton ainsi que d'ouvrir des portes aux entreprises vaudoises désireuses de développer des activités ou de les renforcer sur le marché nippon. Ce fut également l'occasion pour notre ministre de rencontrer les responsables de Nissan, Sunstar et Namiki – sociétés japonaises implantées dans le Canton de Vaud contribuant ainsi à conforter les liens entre le canton et les entreprises qui y investissent.

Dans le cadre d'une journée dédiée à l'innovation, la mission économique a permis la réunion d'une centaine de chefs d'entreprises, de représentants d'associations économiques, de parcs scientifiques et de centres de recherche japonais, très motivés et intéressés par des contacts avec leurs homologues vaudois. La délégation vaudoise, composée de représentants de l'État, d'associations économiques (Centre Patronal, CVCI), de parcs technologiques (PSE, Y-Parc), de centres de recherche (EPFL, HEIG-VD) et d'entreprises du canton a également pu se familiariser avec les spécificités du marché japonais et les pratiques locales, notamment dans le cadre d'un atelier animé par des experts et des représentants d'entreprises suisses présentes au Japon. Ce type de sensibilisation a été apprécié par les PME souhaitant élargir leurs activités commerciales sur ce marché lointain et prometteur.

Cette mission économique a notamment contribué à relancer le dossier d'une société vaudoise spécialisée dans la recherche et la fabrication de machines de chantier dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres japonaise.

Ce chapitre présente la politique de promotion de l'image et des atouts de la place économique et touristique du canton en Suisse et à l'étranger. Cette politique s'articule autour des trois axes suivants :

- La prospection et l'implantation d'entreprises étrangères;
- La promotion du tourisme et des produits du terroir;
- La promotion des industries et des technologies.

De manière à assurer la promotion de son image et de son tissu économique, le Canton de Vaud soutient des organismes de promotion cantonaux et intercantonaux en finançant une partie de leur budget de fonctionnement. En outre, il a également la possibilité de subventionner directement des actions de promotion économiques et touristiques.

4.1 Prospection et implantation d'entreprises étrangères

Créée le 1er janvier 2010, Greater Geneva Berne area (GGBa) est une structure associative, fruit d'un partenariat entre les Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Sa mission consiste à attirer durablement des entreprises étrangères susceptibles de renforcer les pôles de compétence prioritaires de Suisse occidentale et de générer des emplois à haute valeur ajoutée au profit de l'ensemble de la région. S'appuyant sur un réseau de 15 agents répartis dans 8 pays prioritaires (France, Allemagne, Italie, États-Unis, Brésil, Russie, Inde et Chine), GGBa a généré 197 visites d'évaluation par 133 sociétés qui se sont rendues dans les cantons membres (certaines sociétés visitant plusieurs cantons). Suite à ces voyages prospectifs, 54 sociétés ont été implantées, représentant environ 320 emplois à un an et plus de 800 emplois à 3 ans dans la zone GGBa.

Résultats issus des actions menées par GGBa dans le Canton de Vaud

Année	2012	2011	2010
Visites	37	53	50
Implantations	15	11	20
Emplois à 1 an	97	99	149
Emplois à 3 ans	200	238	383

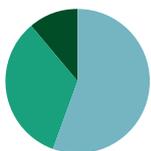
En 2012, outre les marchés prioritaires précités, GGBa a mis en œuvre l'exploration de nouveaux marchés porteurs, en l'occurrence des pays de la zone Asie Pacifique. Couvert par un seul agent, cette nouvelle cible s'avère prometteuse mais se heurte à l'incertitude générée par la crise de l'euro, qui tend à faire perdre du terrain à l'Europe en comparaison à d'autres régions du monde au dynamisme économique plus marqué.

En complément des marchés prospectés par GGBa, le Développement Économique - Canton de Vaud (ci-après DEV) s'est ainsi vu confier une mission supplémentaire de prospection et d'acquisition d'entreprises dans 5 pays présentant un potentiel jugé particulièrement intéressant pour le Canton de Vaud, en particulier la Grande-Bretagne, la Turquie et le Japon. La vocation première du DEV reste toutefois l'implantation et l'accueil d'entreprises étrangères sur sol vaudois (voir ci-dessous).

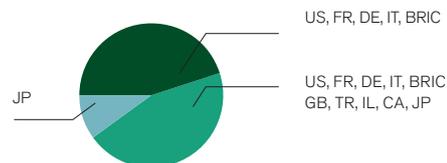
Finalement, il convient de relever qu'au niveau national, l'OSEC remplit une mission de promotion de l'image de la Suisse auprès des milieux économiques qui génère également des prospects d'entreprises pouvant aboutir à des implantations. A ce jour, les activités de l'OSEC demeurent toutefois marginales en comparaison avec le GGBa, même si des synergies prometteuses entre ces organismes doivent être recherchées.

Répartition des missions de la promotion économique exogène dans le Canton de Vaud

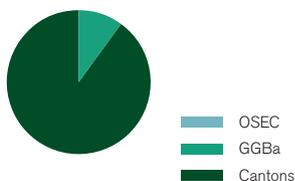
IMAGE



PROSPECTION

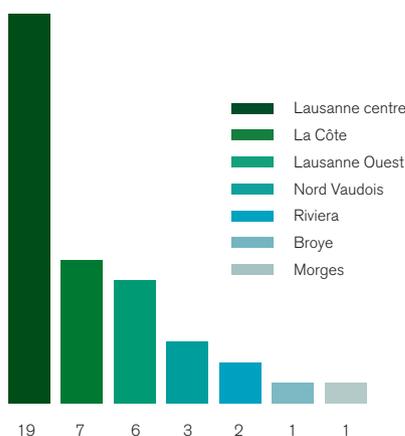


IMPLANTATION

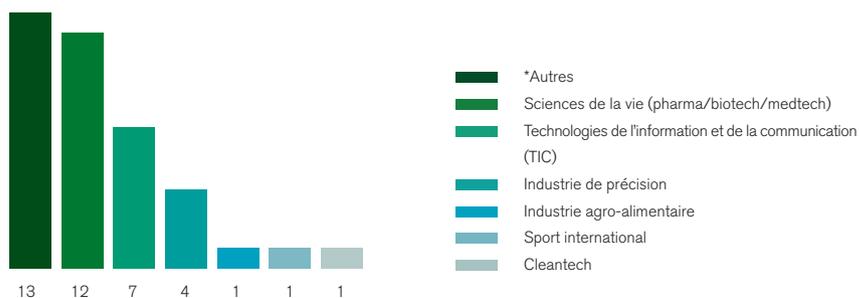


En 2012, le DEV a accompagné l'implantation de 39 nouvelles sociétés étrangères. Ces entreprises employaient 140 personnes au 31 décembre 2012 et projettent près de 590 emplois à 5 ans. La répartition par district d'implantation, secteurs d'activités et pays de provenance de ces entreprises est détaillée dans les graphiques ci-dessous :

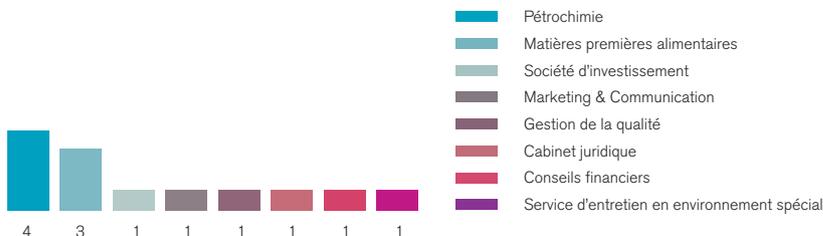
Implantations par district



Implantation par secteur d'activités



***Autres**

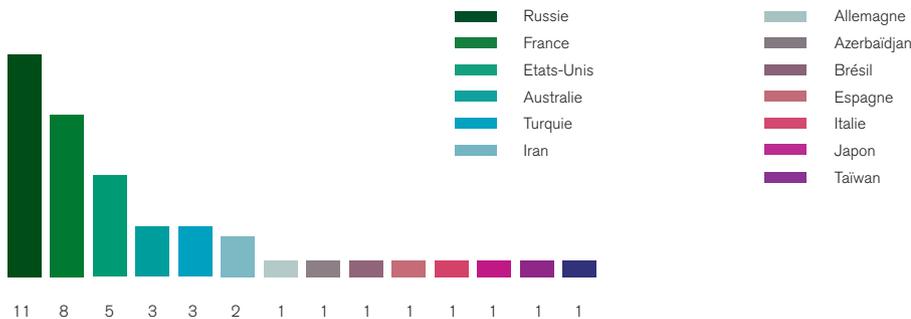


Historiquement, le nombre d'implantations dans le district de Lausanne est important en raison de la domiciliation de sociétés au sein de fiduciaires de la place. Il est effectivement commun de fonder la société et de l'inscrire au Registre du commerce avec un siège à Lausanne dans un premier temps, puis de la relocaliser en fonction de la disponibilité de locaux et du démarrage effectif du projet dans un second temps. Si La Côte reste toujours un choix privilégié par nombre de sociétés, la région de l'Ouest lausannois draine quant à elle beaucoup de projets grâce à la localisation du Parc Scientifique d'Ecublens (PSE) et du Quartier de l'Innovation, idéalement situés à côté de l'EPFL.

Il est intéressant de constater que les implantations dans les secteurs des sciences de la vie et des technologies de l'information et de la communication (TIC) – clusters majeurs de l'Arc lémanique – représentent près de la moitié des implantations. La volonté d'un développement qualitatif dans ces domaines d'activités prioritaires porte ses fruits et améliore sensiblement la compétitivité de toute une région.



Provenance des implantations



Auparavant habitués à occuper la tête du classement, la France et les États-Unis se voient dorénavant devancés par la Russie, qui se profile comme un nouveau vecteur substantiel d'investissements directs en Suisse et dans le Canton de Vaud en particulier. A cet égard, force est de constater que l'action de promotion menée en 2008 à Moscou a incontestablement créé une dynamique dont le tissu économique vaudois tire désormais profit. En règle générale, les sociétés russes souhaitent s'établir en Suisse pour protéger la propriété intellectuelle de leurs technologies, très souvent issues de plusieurs années de recherche et développement au sein des meilleurs instituts du pays. La localisation centrale de la Suisse permet ensuite le développement du marché européen, combiné avec l'établissement d'unités de production permettant l'obtention du label Swiss made.

En 2012, le Canton de Vaud a subventionné les frais de fonctionnement des organismes responsables de la prospection et de l'implantation d'entreprises à hauteur de CHF 2 515 000.-.

Subventions de la promotion économique exogène

DEV	GGBa	OSEC
CHF 1 600 000.-	CHF 800 000.-	115 000.-

4.2 Promotion du tourisme et des produits du terroir

L'État de Vaud délègue depuis de nombreuses années les missions de promotion touristique à l'Office du tourisme du Canton de Vaud (ci-après OTV). Les tâches confiées par l'État à l'OTV sont régies par une convention signée en 2010 et concernent notamment les responsabilités suivantes :

- *Élaborer, actualiser et mettre en oeuvre la stratégie de promotion touristique du canton. A cet égard, après plusieurs années d'un travail de fond, le Comité directeur de l'OTV a transmis sa nouvelle stratégie pour les années 2013-2017;*
- *Suivre l'évolution du contexte touristique vaudois;*
- *Veiller à la coordination et la cohérence des stratégies de promotion touristique des plateformes régionales;*
- *Collaborer à la réalisation d'études, de projets et de mandats cantonaux ou nationaux en lien avec le tourisme;*
- *Assurer la coordination avec les autres milieux économiques.*

Exemples d'implantations :

ARIAD PHARMACEUTICALS

(EUROPE) SÀRL

Origine : Etats-Unis

Secteur d'activités : Sciences de la vie

Type d'activités : Quartier général européen

Lieu d'implantation : Provisoirement à Lausanne, puis au Biopôle à Epalinges dès 2014

Emplois : 60 emplois à 5 ans

Basée à Cambridge, dans le Massachusetts, la société ARIAD est active dans la recherche de traitements innovants contre le cancer. Elle s'est notamment spécialisée dans la découverte, l'élaboration et la commercialisation de nouveaux médicaments destinés à des patients pour lesquels les thérapies actuelles n'ont pas d'effet.

NITTO DENKO EUROPE TECHNICAL CENTRE SÀRL

Origine : Japon

Secteur d'activités : Industrie de précision

Type d'activités : Centre de R&D

Lieu d'implantation : Quartier de l'Innovation à Ecublens

Emplois : 20 emplois à 5 ans

Basé à Osaka, Nitto Denko est un groupe chimique leader dans les matériaux spéciaux. Il emploie 32 000 personnes à travers le monde, avec des bureaux et centres de recherche au Japon, aux États-Unis et à Singapour, ainsi qu'un quartier général pour l'Europe localisé en Belgique. Le centre de recherche vaudois soutiendra les autres sites de R&D et se spécialisera dans les matériaux basés sur le vivant. A cette fin, il a passé un accord de collaboration avec l'Institut de Bioingénierie de l'EPFL.

INTRACE MEDICAL SA

Origine : Russie

Secteur d'activités : Sciences de la vie

Type d'activités : Centre de R&D

Lieu d'implantation : Quartier de l'Innovation à Ecublens

Emplois : 30 emplois à 5 ans

Intrace Medical mène des recherches innovantes visant à améliorer les pronostics des patients gravement malades dans les domaines du diagnostic du cancer, de la chirurgie guidée par l'image et du développement de nouvelles thérapies ciblées. En s'appuyant sur la recherche de pointe dans la biologie chimique, Intrace Medical développe des marqueurs qui identifient in vivo et de manière fiable les tissus atteints par un cancer ou par une infection bactérienne. Cette société a par ailleurs conclu un accord de collaboration avec l'EPFL et le CHUV.

Pour la mise en place de la promotion du tourisme, l'OTV s'est vu reconduire, en 2012, une subvention de CHF 5 500 000.-.

En 2012, de manière coordonnée avec l'OTV, le SPECo a poursuivi la mise en œuvre des « Enjeux du tourisme vaudois ». Ce document stratégique précise de manière très synthétique les enjeux auxquels le Canton, avec le soutien de l'OTV et des partenaires locaux, entend répondre face aux mutations très importantes et à la concurrence accrue qui animent ce secteur prioritaire. Au nombre de trois, ceux-ci s'articulent entre une stratégie de promotion intégrée et coordonnée, un renforcement significatif des destinations vaudoises, notamment par la réduction du nombre de structures, ainsi que la mise sur pied d'un observatoire du tourisme.

Parallèlement à l'action de l'OTV, le SPECo soutient de manière directe un certain nombre d'actions de promotion touristique. A ce titre, les quatre projets listés ci-dessous ont été soutenus en 2012, totalisant un montant de subventions de CHF 1 765 500.- pour un coût total des projets de CHF 2 648 500.-, montant important qui s'explique par la dimension inter-cantonale du financement du projet Unesco Destination Schweiz.

- *Campagne estivale œnotouristique 2012 « Welschwoche » de l'OTV ;*
- *Marché aux truffes de Bonvillars - Édition 2012 ;*
- *Participation vaudoise au « Projet UNESCO Destination Schweiz - Produit Premium (2012-2015) » ;*
- *Séminaire d'Onnens « A la rencontre des terroirs : le rendez-vous romand du tourisme vert » le 7 décembre 2012.*

Comme l'illustrent les exemples ci-dessus, les produits du terroir représentent une vitrine privilégiée pour la promotion du Canton de Vaud. Art de Vivre - le principal partenaire du SPECo en la matière - est une association faîtière qui regroupe l'Office des vins vaudois (OVV), la Fédération Pays de Vaud, pays de terroirs ainsi que l'OTV. En participant à des événements d'envergure nationale et internationale, cet organisme contribue au rayonnement des produits agricoles et viticoles vaudois. En 2012, Art de Vivre s'est associé à quatre manifestations d'importance majeure : la semaine du Goût à Lausanne, le sponsoring de l'assemblée fédérale de lutte Suisse à Aigle, les journées « Caves ouvertes vaudoises », l'OLMA à Saint-Gall et finalement la participation au Mondial du Chasselas qui s'est déroulé à Aigle. En sus, une étude en vue de développer un projet de promotion œnotouristique a été financée.

Outre un montant de CHF 142 000.- attribué pour ces événements, le Canton de Vaud a continué de soutenir Art de Vivre par une subvention annuelle de CHF 100 000.- à titre de participation à ses frais de fonctionnement.

4.3 Promotion des industries et des technologies

De manière à soutenir la valorisation de nouvelles activités dans les secteurs prioritaires définis par le Conseil d'État dans le cadre de sa Politique d'appui au développement économique (PADE 2012-2017), le SPECo poursuit une politique de soutien à la promotion des industries et des technologies. Celle-ci se définit en deux axes distincts :

- *Soutien aux frais de fonctionnement d'organismes de promotion ;*
- *Soutien à des actions de promotion, telles que l'organisation d'événements professionnels (salons, congrès, etc.) dans la région.*

Cette politique de soutien est le plus souvent coordonnée à l'échelle de la Suisse occidentale, dans le cadre des plateformes de promotion sectorielle créées par la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO). Depuis 2010, quatre plateformes - BioAlps, Micronarc, Alp ICT et CleantechAlps - sont opérationnelles et offrent aux entreprises vaudoises d'attrayantes possibilités de participation à des événements leur permettant de faire connaître leur savoir-faire.

La mission de ces plateformes vise en effet à promouvoir les entreprises et les instituts de recherche de Suisse occidentale actifs dans leurs domaines respectifs. Ces plateformes offrent les prestations suivantes :

- *Organisation de stands et présences d'entreprises lors d'événements professionnels en Suisse et à l'étranger ;*
- *Organisation de manifestations économiques et scientifiques dans la région ;*
- *Mise en réseau des entreprises, instituts et autres partenaires ;*
- *Mise à disposition d'une base de données des entreprises et instituts de Suisse occidentale actifs dans les secteurs des sciences de la vie, des micro et nano-technologies, des technologies de l'information et de la communication ainsi que des technologies vertes.*



Subventions aux plateformes de promotion sectorielle

Plateformes	Secteurs d'activités	Montant de la subvention vaudoise (CHF)	Nombre d'entreprises et d'instituts vaudois soutenus	Nombre d'emplois dans les entreprises et instituts vaudois soutenus
BioAlps	Sciences de la vie (pharma, biotech, medtech)	71 550.- (450 000.-)	21 (70)	1 686* (2 768)
Micronarc	Micro-nanotechnologies et industrie de précision	71 550.- (450 000.-)	24 (56)	945 (2 694)
Alp ICT	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	71 550.- (450 000.-)	41 (151)	1 365 (5 429)
CleantechAlps	Technologies de l'énergie et de l'environnement (cleantech)	71 550.- (450 000.-)	33 (82)	535 (1 844)

* dont une grande entreprise employant 950 collaborateurs.

Exemples d'actions des quatre plateformes :

BIOALPS

Organisation du Forum Job Fair pour les employés du site genevois de Merck Serono
Particulièrement sensible à la fermeture de Merck Serono, BioAlps a organisé un événement exceptionnel du 11 au 12 septembre 2012. Durant deux jours, environ 800 collaborateurs du groupe ont eu l'occasion de rencontrer directement 30 employeurs potentiels principalement actifs dans les sciences de la vie, dont 8 sociétés en provenance du Canton de Vaud.

MICRONARC

Organisation d'un pavillon au salon Compamed à Düsseldorf
Micronarc a dressé un pavillon du 14 au 16 novembre 2012 permettant à quatre entreprises romandes, dont deux vaudoises, d'exposer leur savoir-faire à des décideurs professionnels de haut niveau provenant d'une soixantaine de pays dans ce salon consacré à la sous-traitance médicale.

ALP ICT

Soutien de la participation d'entreprises au Mobile World Congress à Barcelone
Sept entreprises romandes ont participé à ce voyage d'affaires organisé par Alp ICT. La start-up vaudoise *Poken* a remporté le prix « Innovation in Mobile Advertising » dans le cadre de cet événement.

CLEANTECHALPS

Organisation d'un showcase thématique franco-suisse au salon Pollutec à Lyon
CleantechAlps et son partenaire French Cleantech ont co-organisé une manifestation sur le thème du traitement de l'eau permettant ainsi à une dizaine de sociétés de la Suisse occidentale, dont deux entreprises vaudoises, de se positionner et d'esquisser des partenariats transfrontaliers en région Rhône-Alpes en vue d'approcher ensemble des marchés étrangers.



Actions de promotion subventionnées

Secteurs d'activités	Nombre d'actions	Montant total des subventions (CHF)
Sciences de la vie	2	90 000.-
Micro-nanotechnologies et industrie de précision	5	107 500.-
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	2	65 000.-
Technologies de l'énergie et de l'environnement (cleantech)	8	140 000.-

Exemples d'actions de promotion soutenues par le SPECo dans les secteurs d'activités prioritaires :

Cleantech Investing Europe (CTI). Grâce à un étroit partenariat avec l'EPFL ainsi qu'au soutien financier de *CleantechAlps* et du Canton de Vaud, Lausanne était une nouvelle fois à l'honneur pour accueillir, en décembre 2012, la troisième édition de cette convention d'affaires internationale organisée par le groupe britannique *Campden Conferences*. Offrant à la région une vitrine de promotion unique de ses compétences dans le domaine des technologies de l'environnement, l'objectif de cet événement visait la mise en relation de start-up venant de toute l'Europe avec des investisseurs. Grâce au soutien du SPECo, une dizaine d'entreprises vaudoises ont pu participer à cette manifestation et présenter leurs activités devant un important panel d'investisseurs.

Micronarc Alpine Meeting (MAM). La troisième édition de ce congrès international – organisée sous l'impulsion de la plateforme *Micronarc* en collaboration avec MANCEF (The Micro and Nanotechnology Commercialization Education Foundation) – s'est tenue du 22 au 25 janvier 2012 à Villars-sur-Ollon. Elle avait pour thème les équipements pour les micro-produits, parfaitement en phase avec le tissu industriel de Suisse occidentale. Le programme se composait de conférences, d'expositions et de réseautage.

L'association European Tech Tour a organisé dans le Canton de Vaud deux événements sectoriels d'envergure (le *Medtech Summit* et le *Cloud & Big Data Summit*) visant à faciliter la rencontre entre des investisseurs – de type capital-risqueurs et fondations de famille (family office) – et une sélection des meilleures entreprises européennes du domaine (start-up et PME). Dans ce cadre, le SPECo a eu l'occasion d'inviter sept entreprises vaudoises prometteuses pour qu'elles puissent présenter leurs activités et rencontrer des investisseurs et partenaires potentiels. En octobre 2012, le *Medtech Summit*, événement dédié principalement au domaine des technologies médicales, s'est tenu en partie au CHUV et a attiré près de 200 personnes. La société *Anecova*, basée au Parc Scientifique d'Ecublens (PSE), a été retenue parmi les 25 meilleures sociétés du secteur.

5. Encouragement à la création et au développement d'entreprises

Ce chapitre appréhende la politique de développement économique dite « endogène ». A ce titre, le Canton de Vaud s'est doté depuis de nombreuses années d'un réseau d'encouragement à la création et au développement d'entreprises, communément appelé « Guichet Entreprises ». Il se compose comme suit :

- *Le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) assume les tâches d'aiguillage et de conseils aux entreprises actives dans les secteurs manufacturiers et de hautes technologies, et dispose en outre d'aides financières directes en leur faveur. Il coordonne et gère le suivi du réseau cantonal de partenaires actifs dans le domaine de l'appui au développement économique et facilite les contacts des entreprises auprès des services des administrations cantonales et communales ;*
- *Les associations économiques régionales constituent les acteurs de proximité pour l'accueil, le conseil et l'aiguillage des PME ou créateurs d'entreprises. Elles sont regroupées au sein d'une association nommée Coordination du développement économique vaudois (CODEV).*

Pour mener à bien à cette mission de soutien au développement économique endogène, l'État de Vaud et ses partenaires disposent de deux leviers d'action favorisant la création et le développement d'entreprises dans le Canton de Vaud. Le SPECo propose premièrement un soutien financier direct aux projets

d'entreprises innovants (section 5.1). Un second type de mesures - dites indirectes - prend la forme d'un financement d'organismes tiers fournissant des prestations de services aux PME et start-up (section 5.2).

5.1 Soutien direct aux projets d'entreprises

Conformément au cadre légal défini par la LADE, le SPECo peut octroyer un soutien financier direct en faveur des entreprises. Les aides s'adressent à des entités nouvelles, en développement ou matures et visent principalement des entreprises de moins de 30 employés (start-up, PME, PMI). Le requérant doit présenter un projet concret et novateur s'intégrant dans les secteurs de l'industrie et des technologies de pointe. L'État subventionne uniquement des projets innovants de manière à éviter toute distorsion de concurrence au sein du tissu économique cantonal.

Les aides sont classées de la manière suivante :

5.1.1 Soutien à l'innovation

Les entreprises qui souhaitent déposer un brevet, développer ou homologuer de nouveaux produits, améliorer un processus de fabrication ou former leur personnel dans un domaine technique ou scientifique peuvent prétendre à une aide s'inscrivant dans le cadre du soutien à l'innovation. En 2012, le montant total des subventions à fonds perdu alloué par l'État pour cette catégorie de soutien direct s'élève à CHF 2756533.-.

Exemples de sociétés soutenues :

Basée au Parc Scientifique de l'EPFL (PSE), la start-up *DomoSafety SA* a mis au point une technologie permettant d'enregistrer, traiter et analyser les activités des personnes âgées afin de prévenir les incidents à domicile. Le logiciel d'analyse du comportement détecte notamment les anomalies et alerte les services de soins à domicile ou les secours en cas d'urgence. Les personnes âgées peuvent ainsi retarder leur entrée en maison de retraite et regagner en autonomie. Le SPECo a soutenu la société en cofinçant divers mandats liés au développement de son prototype.

Sensefly SA est une spin-off de l'EPFL, spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de mini-drônes destinés aux marchés de l'imagerie aérienne, de la cartographie et des systèmes d'informations géographiques (SIG). Le produit développé par *senseFly* – équipé astucieusement d'un appareil photographique – permet de réaliser des missions de vol autonome et de capter des centaines d'images de haute résolution en quelques minutes. Le SPECo a subventionné la formation interne de nouveaux ingénieurs pour des postes de R&D, de support technique et de production.

Types de soutien	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Développement de produits et/ou moyens de production/certification	123	1 950 913.-
Dépôt de brevet	40	144 969.-
Formation de personnel technique ou scientifique	17	660 651.-
Total	180	2 756 533.-

5.1.2 Soutien à la commercialisation

A l'égard des entreprises vaudoises désireuses d'exporter leurs biens et services, le SPECo soutient financièrement des études de marché et d'opportunités commerciales, et offre aussi la possibilité à ce type d'entreprises de participer à des expositions ou congrès à l'étranger afin de présenter leurs activités hors des frontières nationales. En 2012, ce soutien à la commercialisation s'est élevé à CHF 1 100 919.-.

Soutien à la commercialisation

Types de soutien	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Etudes de marché et d'opportunités commerciales	18	253 020.-
Participation à des foires, expositions, manifestations	196	847 899.-
Total	214	1 100 919.-

5.1.3 Soutien à l'investissement

Le SPECo peut finalement soutenir des entreprises en quête de financement en cautionnant un emprunt ou en prenant en charge les intérêts d'un prêt relatif à un investissement industriel de grande envergure. En 2012, sept entreprises ont bénéficié d'une prise en charge d'intérêts pour un montant total de CHF 420 891.-, décisions couvrant les six prochaines années.

En 2012, le SPECo a en outre procédé à cinq cautionnements. Ce type de soutien est important, puisqu'il permet souvent aux entreprises bénéficiaires d'obtenir un crédit auprès d'un établissement financier, générant ainsi un investissement privé conséquent. Dans les cas présents, pour l'année 2012, les cautionnements – d'un montant de CHF 4.45 millions – ont permis aux sociétés de réaliser des projets estimés à plus de CHF 30 millions. Ainsi, cet outil permet un investissement sept fois supérieur à la garantie publique accordée.

Exemples de sociétés soutenues :

Localisée au A-One Business Center de Rolle, la manufacture *Deppeler SA* fabrique depuis 1934 des instruments dentaires haut de gamme. Spécialisée dans la fabrication d'instruments à main, l'entreprise a développé plus de 500 modèles qui sont produits dans la plus pure tradition suisse. En 2012, le SPECo a soutenu la société dans le cadre de sa participation à une dizaine de foires et salons européens qui lui ont permis de développer ses marchés internationaux.

Unité de recherche et développement du groupe Constellium, *Innovation Cells* est chargée de développer des idées innovantes, de les matérialiser et de les transformer en produits commercialisables. En collaboration avec l'EPFL, *Innovation Cells* a mis au point une mousse d'aluminium destinée notamment à l'industrie automobile. En effet, cette nouvelle technologie devrait permettre de produire, entre autres, des radiateurs plus petits, plus aérodynamiques et surtout plus efficaces dans le transfert de chaleur. Le SPECo a soutenu financièrement une étude de marché sur l'intérêt du produit auprès d'experts du secteur automobile.

Exemple d'une société soutenue :

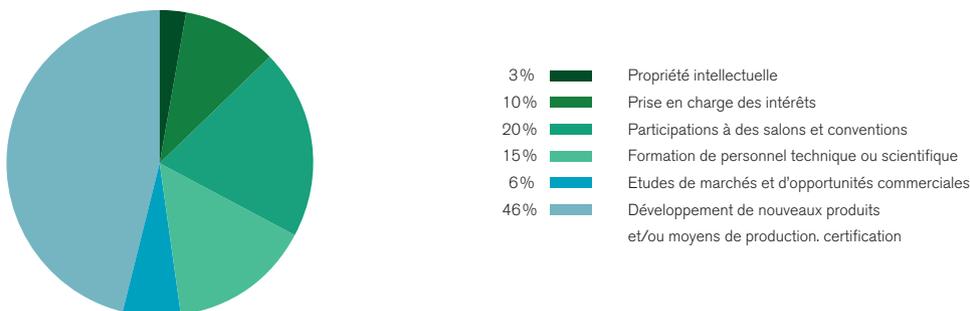
Société issue du Laboratoire d'Intelligence Artificielle de l'EPFL, *NEXThink SA* développe et commercialise une solution permettant le monitoring en temps réel de l'infrastructure informatique d'une grande entreprise. Cette visibilité permet notamment de réduire le nombre d'incidents, de résoudre les problèmes et de détecter les menaces de sécurité. Le SPECo et Cautionnement romand ont garanti la moitié d'un crédit bancaire destiné au financement de 3 projets de R&D stratégiques pour le développement de la société.

**Récapitulatif des aides directes
octroyées par le SPECo**

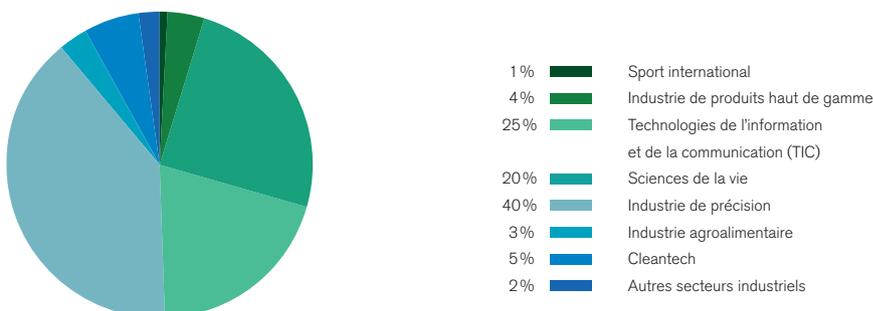
	2012	2011	2010	2009
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)				
Aides à la commercialisation	214	206	163	130
Aides à l'innovation	180	144	129	84
Nombre d'aides total	394	350	292	214
Nombre total d'entreprises	175	159	144	119
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	2 128	2 206	2 826	2 049
Montant total des décisions (CHF)	3 857 452.-	3 318 618.-	2 713 319.-	2 471 824.-
Montants engagés par les entreprises (CHF)	11 512 163.-	11 941 436.-	7 277 133.-	6 954 970.-
Effet de levier	2.98	3.6	2.68	2.81
Prises en charge d'intérêts				
Nombre de projets	7	5	4	4
Montants engagés (CHF)	420 891.-	1 039 255.-	262 082.-	298 074.-
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	378	178	77	16
Cautions				
Nombre de décisions	5	3	4	1
Montants conditionnels engagés (CHF)	4 450 000.-	2 100 000.-	1 080 000.-	235 000.-
Investissement généré (CHF)	30 685 000.-	8 750 000.-	16 953 738.-	2 205 000.-
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	264	32	14	16
Nombre total d'entreprises soutenues	179	165	151	123
Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement*	2 641	2 320	2 907	2 065

*le nombre total d'emplois n'est pas forcément égal au total des trois catégories, certaines entreprises pouvant bénéficier de plusieurs prestations.

Répartition des soutiens financiers selon les types d'aide et les montants attribués



Répartition des soutiens financiers aux entreprises selon les secteurs d'activités et les montants accordés



5.2 Prestations de services

Afin de renforcer la création et le développement d'entreprises, le SPECo s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans différents domaines de prestations de services aux entreprises, particulièrement axés sur les start-up et les PME. L'État finance une part des frais de fonctionnement de ces organismes. En contrepartie de cette subvention, les prestataires de services doivent être dotés d'une stratégie validée par le Chef du Département de l'économie et du sport et fournir au SPECo un reporting annuel de leurs activités, synthétisées sous la forme d'indicateurs qui sont présentés ci-après.

5.2.1 Recherche de financement et de capitaux

CapitalProximité Cette association à but non lucratif favorise la rencontre entre investisseurs privés et porteurs de projets à la recherche de financement, quel que soit leur secteur d'activité. Grâce à une plateforme de mise en relations, *CapitalProximité* propose une base de données recueillant les profils standardisés d'investisseurs et d'entreprises. L'organisme soutient également les montages financiers et accompagne les deux parties vers la concrétisation de leurs engagements. Dès 2012, l'association a connu une évolution structurelle puisqu'elle a entamé une collaboration avec PLATINN (voir, sous chiffre 6.1.2 ci-dessous) dans le but de proposer un service de financement élargi à la Suisse occidentale, dans le cadre d'un programme soutenu par l'ensemble des cantons-membres de la CDEP-SO ainsi que par la Confédération.

CapitalProximité

	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre d'offreurs de capitaux*	167	115	121	550	312
Nombre de demandeurs*	145	168	210	101	119
Nombre d'opérations conclues dans le Canton de Vaud	4	2	4	3	4
Montant des opérations (en mio. CHF)	0.91.-	0.85.-	0.76.-	0.211.-	1.9.-
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	41	20	55	12	75
Montant de la subvention du SPECo (CHF)	52 050.-	30 000.-	30 000.-	30 000.-	25 000.-

*depuis 2010, seuls les investisseurs et PME en ligne sont dénombrés

Fondation pour l'innovation technologique (FIT) Cette fondation soutient la création de nouvelles entreprises à contenu technologique innovant qui collaborent avec une Haute école ou un centre de recherche en Suisse romande. Elle octroie ainsi des prêts sans intérêts aux porteurs de projet (CHF 100 000.-), propose un suivi par une équipe reconnue dans l'accompagnement d'entreprises technologiques et partage son réseau de contacts. La montée en puissance d'Innovaud (voir chapitre 2) va modifier la structure et son périmètre d'intervention, puisque son budget va tripler. Dans cette optique, la fondation proposera

dès 2013 deux nouvelles prestations, à savoir des bourses destinées aux projets entrepreneuriaux au sein de Hautes écoles («FIT grant»), ainsi que des prêts avec intérêts pour soutenir des projets proches de la commercialisation d'un produit («FIT early»). Afin d'accompagner le développement de ce pilier important du nouveau programme vaudois de soutien à l'innovation (Innovaud), le Canton de Vaud a augmenté significativement les moyens qu'il injecte dans la FIT, de manière à ce qu'elle atteigne les objectifs à la hauteur des ambitions définies dans le cadre du plan stratégique d'Innovaud.

FIT

	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de prêts accordés	11	9	5	8	13
Montant total des prêts (CHF)	1 100 000.-	900 000.-	450 000.-	800 000.-	1 300 000.-
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	32.5	21	15	27	37
Montant de la subvention du SPECo (CHF)	400 000.-	50 000.-	50 000.-	50 000.-	50 000.-

A noter qu'en 2012, deux sociétés localisées hors du Canton de Vaud ont également reçu un prêt de la FIT, mais n'ont volontairement pas été intégrées au tableau ci-dessus à toute fin de comparaison.

MindMaze SA est une start-up qui offre une solution interactive de réhabilitation pour les patients victimes d'une attaque cérébrale, basée sur une technologie 3D novatrice, combinée à des connaissances uniques de neuro-imagerie. Cette nouvelle méthode immerge le patient dans un environnement virtuel et permet de mesurer objectivement ses performances et de les enregistrer afin d'évaluer la progression de sa rééducation. Cette technologie médicale vise à réduire les coûts de traitement tout en offrant au patient une expérience motivante et ludique. Le prêt de la FIT de CHF 100 000.- doit notamment permettre à la société de financer le développement du dispositif de réhabilitation et de valider sa fonctionnalité, sa sécurité et son efficacité en milieu clinique.

Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC) et Cautionnement Romand En 2007, les Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont créé la Coopérative romande de cautionnement (ci-après Cautionnement Romand), cofinancée par des fonds fédéraux. La Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC) joue le rôle d'antenne vaudoise de Cautionnement Romand.

Cautionnement Romand offre des solutions de cautionnement à tout type de projets de création, développement, reprise ou succession d'entreprises à travers le financement de machines, d'outillage, d'équipements, de stocks, de fonds de roulement, etc. Le montant maximal de la caution peut atteindre jusqu'à 100% du crédit bancaire octroyé, ce sur une période de 10 ans au maximum, mais reste plafon-

né à CHF 500 000.-. Cautionnement Romand obtient automatiquement l'arrière-cautionnement de la Confédération (65%) et peut aussi demander une garantie complémentaire à la Centrale suisse de cautionnement (CSC). L'État de Vaud peut également compléter les prestations de Cautionnement Romand en intervenant sous forme d'arrière-cautionnements. En 2012, le SPECo a ainsi soutenu une entreprise - occupant 7 personnes - pour un montant de CHF 167 000.-. Cet effet de levier permettra un investissement total de près de CHF 500 000.-.

5.2.2 Conseil, coaching et formation

Genilem Cette association sans but lucratif dispense une aide à la création d'entreprises innovantes dans tous les domaines. En tant qu'organisme indépendant, Genilem propose un diagnostic des projets d'entre-

Par le biais d'*Elite Swiss Business Solutions SA*, nouvelle société créée en 2011, le fabricant vaudois de lits Elite a mis en place un concept de location de literie innovant destiné au secteur hôtelier. Cautionnement Romand s'est porté garant d'un crédit destiné au financement du démarrage de cette nouvelle activité auprès d'une banque.

Cautionnement Romand

	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de demandes	146	132	163	168	160
Nombre de cautions accordées	93	80	106	122	123
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	870	606	590	741	743
Montant total des nouvelles cautions (CHF)	19 178 000.-	13 672 150.-	16 201 200.-	16 434 750.-	17 687 042.-
Nombre d'engagements en cours	406	400	394	395	383
Engagements en cours (CHF)	52 416 476.-	44 566 944.-	43 988 636.-	37 055 515.-	32 721 729.-
Montant de la subvention du SPECo	300 000.-	200 000.-	200 000.-	200 000.-	180 000.-

Le tableau ci-contre fournit un aperçu intéressant des cautions accordées par Cautionnement Romand sur sol vaudois depuis 2008. En regard du nombre croissant d'engagements en cours, la CVC a recruté une ressource supplémentaire en 2012, ce qui explique l'augmentation de la subvention du SPECo de CHF 200 000.- à 300 000.-.

prise, dispense des conseils et une assistance en « Avant création », ainsi que des formations spécialisées utiles aux créateurs d'entreprises. Elle dispose en outre d'un réseau étoffé de partenaires et de pairs, d'un accès facilité aux sources de financement et de conseils d'experts. Genilem sélectionne et accompagne des entreprises innovantes en démarrage sur une durée de trois ans, avec un objectif de pérennité et de développement sur le marché.

Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT) / PLATINN

L'Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (ci-après AIT) vise à promouvoir la collaboration entre l'économie - principalement les petites et moyennes industries (PMI) vaudoises - les Hautes écoles et l'État de Vaud. L'AIT vise ainsi à renforcer l'innovation et le transfert de technologies au sein du tissu économique vaudois. Cette structure proactive se déplace dans les entreprises afin d'identifier leurs besoins et leur fournir des conseils. Elle peut, de cette manière, effectuer des mises en relation, participer au montage de projets, voire faciliter le recours aux différentes formes de financement public. L'AIT est également l'antenne vaudoise du réseau intercantonal PLATINN, plateforme pour l'innovation d'affaires de Suisse occidentale.

En 2012, l'AIT a connu un changement fondamental en lien avec la création à venir de la plateforme Innovaud. La nouvelle association reprendra dès 2013 les activités de promotion de l'innovation de

l'AIT, en les développant de manière plus structurée. Afin d'amorcer ce virage stratégique et de constituer la nouvelle organisation, l'AIT s'est dotée d'un directeur et d'une chargée de communication en 2012. Le SPECo a ainsi sensiblement augmenté son financement, passant de CHF 230 000.- à CHF 750 000.-.

Le réseau PLATINN fournit des prestations de coaching et de conseils stratégiques aux start-up ainsi qu'aux PME/PMI dans le but de renforcer leur système d'innovation. Le réseau fournit des compétences réparties dans les quatre services suivants :

- *Stratégie* : service d'analyse de la performance et du système d'innovation ;
- *Organisation* : service de développement et d'optimisation de l'organisation, des ressources et des processus ;
- *Affaires* : service de soutien à la création et au développement d'affaires des petites entreprises et des start-up ;
- *Coopération* : service de soutien au développement de partenariats et de projets de coopération inter-entreprises.

En 2012, le chargé de mission de l'AIT a réalisé 79 visites d'entreprises dans le but de définir leurs besoins et 23 mises en relation. Au niveau de la Suisse occidentale, le réseau PLATINN a soutenu 350 entreprises, dont près de 89 % emploient moins de 50 employés. Plus de 26% des entreprises ont fait appel successivement à plusieurs types de services.

Combagro (Suisse) SA - start-up installée au sein de l'agropôle de Molondin - vise la commercialisation d'une technique de culture qui permet de produire des salades localement tout au long de l'année, en optimisant les coûts de production et en diminuant leur empreinte carbone. Concrètement, les jeunes plants sont cultivés sous serre, dans un substrat en mousse qui permet d'optimiser les quantités d'eau nécessaires. Grâce au développement d'un robot, l'espacement entre chaque plant est automatisé et régulièrement modifié. L'efficacité de la production est ainsi quintuplée tout en garantissant une culture dans des conditions optimales et un impact environnemental significativement réduit. L'AIT a été le premier interlocuteur de la jeune société et l'a rapidement mis en relation avec les organismes de soutien à l'innovation. Combagro a ainsi bénéficié d'un coaching de PLATINN pour les services « stratégie » et « organisation » et profité des connaissances pointues de la HEIG-VD pour développer son premier prototype.

Genilem

	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme « Avant création »	230	140	120	170	env.110
Nombre d'entreprises suivies (durée de trois ans)	25	19	14	10	12
Nombre d'emplois dans les entreprises suivies	82	65	59	36	59
Nombre d'entreprises sélectionnées durant l'année N	10	7	4	3	3
Montant de la subvention du SPECo (CHF)	230 000.-	230 000.-	230 000.-	230 000.-	230 000.-

Localisée à Yverdon-les-Bains, *TechnoKiss Systems SA* est une start-up qui développe et commercialise un ordinateur de terrarium élégant et simple d'emploi, permettant le branchement de plusieurs périphériques tels que lampes, chauffages, humidificateurs ou refroidisseurs. La conjonction de compétences en domotique et une fine connaissance du domaine – près de 120 réglages préenregistrés – assurent une gestion efficace et économe du terrarium et, surtout, assurent un environnement propice au développement de l'animal. La jeune société a été sélectionnée en 2012 pour un accompagnement de Genilem d'une durée de trois ans.

5.2.3 Transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries

alliance est le consortium de transfert de savoir et de technologies de Suisse romande. Cet organisme - qui regroupe 6 000 chercheurs des Hautes écoles et des hôpitaux universitaires partenaires - vise le développement de synergies et de projets de R&D. Tout d'abord, un réseau de conseillers intervient en entreprises pour identifier leurs besoins et les traduit en projets technologiques concrets. Les activités de recherche sont menées en complémentarité avec des partenaires au sein de Hautes écoles ou de centres de recherche.

Au niveau de la Suisse romande, *alliance* a rencontré 167 entreprises en 2012. Sur les 73 projets de collaboration aboutis, 86% concernent des PME. Pour la première fois, le taux d'intervention de l'EPFL

a été plus important que celui de la HES-SO, avec une implication respective de 36% contre 34%, le solde des projets étant répartis entre les universités romandes (12%) ou d'autres partenaires. Les résultats annuels d'*alliance* sont bien au-delà des objectifs, profitant de la dynamique insufflée par les mesures de lutte contre le franc fort, annoncées fin 2012 par la Confédération. En effet, de nombreux projets qui n'avaient pas été évalués par la CTI en 2011 ont été repris et adaptés afin d'être soumis à nouveau dans le cadre de projets standards. Il en résulte une proportion exceptionnelle de 81% de projets acceptés pour un financement à la CTI.

En 2012, le Canton de Vaud a participé aux frais de fonctionnement d'*alliance* pour un montant de CHF 139 071.-, calculé selon une clé de répartition intercantonale prédéfinie.

La société *Swisslens SA*, basée à Prilly, est active dans la fabrication de lentilles de contact médicales sur mesure. Créée en 1997, cette entreprise - qui table depuis longtemps sur l'innovation - a décidé de se lancer un nouveau défi : fournir aux opticiens une aide virtuelle à l'adaptation des lentilles. Face à un manque de compétences dans le domaine de la visualisation et du calcul 3D, *alliance* a mis *Swisslens SA* en relation avec le centre 3D IICT-CAP3D de la HEIG-VD du Prof. Alexander Knob. Ensemble, ils ont décidé de déposer une demande de projet CTI dans le cadre des mesures de lutte contre le franc fort. Le projet a été accepté et a pu débiter dès janvier 2012.

alliance – résultats vaudois

Année	2012	2011	2010	2009
Projets aboutis	34	45	18	16

6. Valorisation des potentiels territoriaux du canton et de ses régions

Ce chapitre traite de la mise en œuvre des mesures valorisant les potentiels territoriaux du Canton de Vaud. La loi sur l'appui au développement économique (LADE) donne à l'État les moyens de soutenir, de manière ciblée et subsidiaire, des projets économiques et touristiques issus d'initiatives régionales. L'objectif stratégique poursuivi consiste en la production de valeur ajoutée selon les principes du développement durable, dans le but de maintenir et développer des emplois créateurs de richesse, tout en veillant aux équilibres économiques internes du canton.

Les sections suivantes présentent tout d'abord les responsables du développement régional et leur champ d'activités, puis aborde les différents types de projets régionaux développés sur le territoire vaudois avec un appui de la LADE.

Préalablement, un rappel sur la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) est établi : cette loi a pour but d'améliorer la compétitivité des régions rurales et de montagne, et à y générer de la valeur ajoutée. Elle est mobilisée conjointement avec la LADE dans le Canton de Vaud. Cette loi enjoint les cantons à disposer d'un document stratégique, appelé programme cantonal de mise en œuvre, sans lequel ceux-ci ne peuvent prétendre aux financements fédéraux. Sur la base de ce document, la Confédération conclut, avec les cantons, des conventions-programmes. En 2012, le Canton de Vaud a négocié et signé la nouvelle convention-programme portant sur la période 2012-2015.

6.1. Convention-programme 2012-2015 avec la Confédération au titre de la LPR

Pour la période 2012-2015, le Canton de Vaud a présenté un programme de mise en œuvre, composé de différentes stratégies : le premier élément concerne le volet cantonal. Parallèlement, le Canton de Vaud a souhaité renforcer le second élément de l'édifice, à savoir la mise en place de collaborations intercantionales ciblées. A cet égard, trois programmes intercantonaux complètent le dispositif spécifiquement vaudois. Le DECS a veillé à une étroite coordination et à une forte complémentarité entre le programme cantonal et ces programmes intercantonaux.

6.1.1. Programme cantonal pour la période 2012-2015

Le programme cantonal de mise en œuvre de la LPR pour 2012-2015 s'appuie sur la Politique d'appui au développement économique (PADE) adoptée en juin 2011 par le Conseil d'État, avec quatre domaines prioritaires retenus :

- *Développer une offre touristique innovante, cohérente et de qualité, répondant à la demande des hôtes séjournant sur sol vaudois ou des excursionnistes, et qui soit coordonnée avec la promotion du secteur ;*
- *Mettre en place des conditions-cadre innovantes pour le développement ou la création d'entreprises et d'emplois industriels ;*

- *Renforcer le positionnement des centres et leur valorisation économique ;*
- *Soutenir, développer et mutualiser les compétences et expériences acquises au niveau des organismes régionaux.*

6.1.2. Programmes intercantonaux pour la période 2012-2015

Pour la période 2008-2011, la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO) avait présenté un programme intercantonal d'un budget de quelque CHF 20 millions sur une période de quatre ans, qui se composait de deux axes principaux :

- *La création et le développement des plates-formes de promotion sectorielle BioAlps, Alp ICT, Micronarc et Cleantech ALPS (cf 4.3 pour plus de détails) ;*
- *Le développement de prestations de coaching pour les PME, par le biais d'alliance et de PLATINN (cf 5.2.2 et 5.2.3 pour plus de détails).*

Pour la période 2012-2015, la CDEP-SO a décidé d'optimiser et renforcer le programme intercantonal déployé durant la période précédente, à savoir :

- *Poursuivre le soutien aux plates-formes de promotion sectorielle (lesquelles devront augmenter leur efficacité et mieux travailler ensemble de même qu'en complémentarité avec alliance et PLATINN) ;*
- *Renforcer les prestations de coaching intercantionales avec le déploiement de deux nouvelles prestations de services aux entreprises (pour la recherche de financements et pour l'appui à la création d'entreprises innovantes mais non technologiques) et la mise en place d'une direction de programme pour une coordination optimale des acteurs et des projets.*

Avec les Cantons du Valais et de Fribourg, le Canton de Vaud entend parallèlement développer, pour la période 2012-2015, des collaborations intercantionales dans la Broye et le Chablais. Concrètement, il s'agit de poursuivre, avec le Canton de Fribourg, le soutien à l'Aéropôle de Payerne et, avec le Canton du Valais, de renforcer la coordination intercantonale entre des projets économiques développés de part et d'autre du Rhône.

Espace économique homogène, l'Arc jurassien doit faire face à des désavantages compétitifs similaires dans les Cantons de Vaud, Berne, Neuchâtel et du Jura. C'est pourquoi, le Canton de Vaud a rejoint le programme intercantonal que les autres cantons de cet espace avaient mis en place pour la période 2008-2011. Ce programme est porté par la structure intercantonale déjà existante, à savoir arcjurassien.ch. Il comporte un axe industriel et un axe touristique visant à cofinancer des projets portés à l'échelle intercantonale par des partenaires d'au moins deux cantons.

6.1.3 Montants financiers en jeu

Les montants financiers octroyés par la Confédération au Canton de Vaud pour ces différents programmes pour la période 2012-2015 sont les suivants :

Montants financiers

Convention-programme LPR 2012-2015 du Canton de Vaud avec la Confédération	Contribution fédérale accordée à titre d'aides à fonds perdu pour la période 2012-2015	Contribution fédérale accordée à titre de prêts pour la période 2012-2015
Volet cantonal 2012-2015	7 150 000.-	25 000 000.-
Volet intercantonal CDEP-SO	11 600 000.-	–
Volet intercantonal des espaces géographiques de proximité (Broye, Chablais)	1 800 000.-	–

6.2 Organismes régionaux

Les organismes de développement économique régional (parfois aussi nommés associations régionales) se présentent sous la forme de personnes morales composées de communes et parfois de privés, dont le but est de valoriser le potentiel économique et territorial de la région concernée.



1. Région de Lausanne
Lausanne Région
T : 021 613 73 33
Mail : promo@lausanne-region.ch
www.lausanne-region.ch

2. Région du Gros-de-Vaud
Association de la région du Gros-de-Vaud (ARGdV)
T : 021 881 22 37
Mail : region@gros-de-vaud.ch
www.gros-de-vaud.ch

3. Région de Montreux-Vevey
Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE)
T : 021 963 48 48
Mail : info@promove.ch
www.promove.ch

4. Région d'Aigle (Chablais)
AigleRegion
T : 024 466 37 24
Mail : aigleregion@chablais.ch
www.chablais.ch

5. Région du Pays-d'Enhaut
Pays-d'Enhaut Région
Tél. : 026 924 72 80
Mail : info@pays-denhaut.ch
www.pays-denhaut.ch

6. Région de Cossonay, Aubonne et Morges
Association de la Région Cossonay Aubonne Morges (ARCAAM)
T : 021 862 22 75
Mail : info@arcam-vaud.ch
www.arcam-vaud.ch

7. Région de Nyon
Conseil régional du district de Nyon (Région Nyon)
T : 022 361 23 24
Mail : info@regionnyon.ch
www.regionnyon.ch

8. Région du Nord Vaudois
Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
T : 024 425 55 21
Mail : contact@adnv.ch
www.adnv.ch

9. Région de la Vallée de Joux
Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
T : 021 845 90 91
Mail : adaev@valleedejoux.ch
www.valleedejoux.ch

10. Région de Payerne, Moudon et Avenches (Broye)
Communauté régionale de la Broye (COREB)
T : 026 663 90 80
Mail : info@coreb.ch
www.coreb.ch



L'État verse une subvention à fonds perdu pour la réalisation des actions suivantes :

- Assumer des tâches de développement économique régional et de "Guichet Entreprises" (voir chapitre 5);
- Mettre en œuvre une stratégie régionale de développement économique, validée par le Département de l'économie et du sport;
- Coordonner les politiques publiques à incidence économique sur le territoire et avec les régions voisines;
- Préavisier et assurer le suivi des projets régionaux potentiellement éligibles aux aides LADE.

Les missions des organismes régionaux sont régies par une convention avec le DECS et font l'objet d'objectifs qualitatifs pluriannuels. Pour la période 2012-2015, les conventions ont été renouvelées avec les 10 organismes régionaux vaudois.

6.3 Projets régionaux

Par projets régionaux, on entend des études, des mesures organisationnelles, des manifestations et des infrastructures contribuant à l'amélioration de la valeur ajoutée régionale ou sectorielle et à la réalisation de la stratégie des organismes régionaux.

6.3.1. Base de données des décisions octroyées

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'ensemble des décisions prises au titre de la LADE en faveur des projets régionaux est publié sur le site Internet de l'État de Vaud. Il y figure un bref descriptif du projet ainsi que des informations financières. Un moteur de recherche permet de sélectionner les projets par région, par thématique, par type d'aide financière et par année. Les projets cofinancés depuis 2012 se trouvent à l'adresse suivante :

<http://www.vd.ch/themes/economie/developpement-economique/economie-regionale/projets-cofinances/>

6.3.2. Résumé des décisions 2012

Un résumé des décisions prises figure ci-après. Le premier tableau présente un récapitulatif des projets qui ont fait l'objet d'une décision de co-financement en 2012 de la part du Canton de Vaud et de la Confédération au titre de la politique régionale fédérale. On trouve respectivement les aides à fonds perdu cantonales allouées par la LADE et les montants fédé-

raux liés à l'application de la LPR. Le second tableau détaille l'affectation de ces aides par type de mesures.

Ces tableaux ne concernent que les décisions prises en 2012. Les décisions pluriannuelles prises les années précédentes – mais effectives en 2012 – n'y figurent pas. Ainsi, par exemple, le cofinancement 2012 des chefs de projets des agglomérations figure dans les précédents rapports du SPECo.

Aides à fonds perdu par région et par domaines en 2012

Régions vaudoises	Nombre de décisions 2012	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation bois et agriculture
ADAEV	1	33 000.-	–	–
ADNV	8	127 500.-	419 800.-	–
AigleRegion	10	368 500.-	81 000.-	–
ARCAM	10	513 840.-	36 000.-	28 800.-
ARGdV	2	–	80 400.-	–
COREB	5	139 040.-	53 450.-	–
Lausanne Région	20	441 500.-	181 500.-	–
Nyon Région	7	24 000.-	30 000.-	412 000.-
Pays-d'Enhaut Région	5	558 000.-	–	–
Promove	8	580 000.-	147 200.-	–
Total	76	2 785 380.-	1 029 350.-	440 800

Régions vaudoises	Modernisation de la gouvernance	Agglomérations	Montant des décisions cantonales LADE	Montant des décisions fédérales LPR	Total des aides à fonds perdu LADE+LPR
ADAEV	–	–	33 000.-	–	33 000.-
ADNV	–	–	323 800.-	223 500.-	547 300.-
AigleRegion	160 000.-	–	326 000.-	283 500.-	609 500.-
ARCAM	275 0000.-	–	853 640.-	–	853 640.-
ARGdV	–	–	80 400.-	–	80 400.-
COREB	–	–	192 490.-	–	192 490.-
Lausanne Région	–	281 601.-	904 601.-	–	904 601.-
Nyon Région	–	94 000.-	560 000.-	–	560 000.-
Pays-d'Enhaut Région	–	–	279 000.-	279 000.-	558 000.-
Promove	–	–	653 600.-	73 600.-	727 200.-
Total	435 000.-	375 601.-	4 206 531.-	859 600.-	5 066 13.-

Aides à fonds perdu par type de mesures

Domaines	Etudes	Mesures organisationnelles et manifestations	Infrastructures	Total LADE et LPR par domaine	Part des aides accordées par domaine
Tourisme	541 780.-	2 206 100.-	37 500.-	2 785 380.-	55%
Industrie et pôles	326 400.-	702 950.-	–	1 029 350.-	20%
Valorisation bois et agriculture	40 800.-	400 000.-	–	440 800.-	9%
Modernisation de la gouvernance	35 000.-	400 000.-	–	435 000.-	9%
Agglomérations	315 768.-	59 833.-	–	375 601.-	7%
Total	1 259 748.-	3 768 883.-	37 500.-	5 066 131.-	100%

Outre les mesures précitées, le SPECo peut actionner un autre type de soutien – toujours en collaboration avec la Confédération – pour développer l'attractivité des régions : en contractant des prêts sans intérêts au titre de la LADE ou/et de la LPR, les associations régionales ont la possibilité de procéder à des investissements importants en infrastructures. Voici un aperçu des décisions de ce type avalisées en 2012 :

Prêts accordés par région et par domaine

Régions vaudoises	Nombre de décisions 2012	Tourisme	Industrie et pôles	secteur primaire et énergie	Valorisation du montant des prêts LADE	Montant des prêts LPR	Total des prêts LADE+LPR
ADAEV	1	–	700 000.-	–	700 000.-	–	700 000.-
ARCAM	3	700 000.-	3 900 000.-	–	4 600 000.-	–	4 600 000.-
AigleRegion	2	425 000.-	–	–	250 000.-	175 000.-	425 000.-
COREB	1	–	–	50 000.-	50 000.-	–	50 000.-
Promove	1	10 000 000.-	–	–	10 000 000.-	–	10 000 000.-
Total	8	11 125 000.-	4 600 000.-	50 000.-	15 600 000.-	175 000.-	15 775 000.-

6.3.3 Tourisme

Depuis quelques années, le Canton de Vaud poursuit une politique de renforcement des destinations touristiques avec un accent particulier sur la coordination entre le développement et la promotion de l'offre de biens et services touristiques. Les projets touristiques – en accord avec les stratégies régionales – s'expriment sous des formes très diverses, comme en attestent les exemples non-exhaustifs en marge.

Dans ce contexte, le SPECo a continué de soutenir de manière significative les nécessaires mutations de ce secteur d'activité. L'année 2012 a principalement été marquée par un travail d'approfondissement et de consolidation du projet Alpes vaudoises 2020, stratégie qui devrait être validée par le Gouvernement courant 2013 et qui permettra alors de mobiliser de nouvelles ressources, dans un cadre défini et partagé entre acteurs.

6.3.4 Industries et pôles

Le Canton de Vaud poursuit une politique de développement de sites stratégiques à vocation économique (politique dite des Pôles de développement, PPDE). Formellement rattachée à la Politique d'appui au développement économique (PADE), cette politique s'inscrit dans un triple cadre légal, puisqu'elle est un instrument d'application de la LADE, du Plan directeur cantonal (PDCn) et de la Loi sur le Logement (LL). Elle est mise en œuvre au sein du canton par le groupe opérationnel des pôles (GOP) qui permet une étroite collaboration entre le service du développement territorial (SDT), le service de la mobilité (SM), l'unité logement (désormais SCL) et le SPECo.

L'objectif général de la PPDE vise à :

- Améliorer l'offre foncière effective, en rendant disponibles des terrains équipés et légalisés, et en l'inscrivant dans le réseau régional et cantonal de promotion économique ;
- Optimiser les conditions d'accueil d'activités génératrices d'emplois et de logements dans des sites stratégiques facilement accessibles aux entreprises ainsi qu'aux opérateurs du logement ;
- Soutenir la gestion opérationnelle des sites stratégiques.

Les actions s'inscrivent dans un continuum allant des planifications territoriales directrices, jusqu'à la délivrance des permis de construire, puis à la promotion des sites ainsi soutenus par l'action cantonale : soutien à la planification, à la réalisation, à la promotion et à la gouvernance des sites. Ces actions peuvent être soutenues par des aides à fonds perdu et/ou des prêts allant jusqu'à 50% des coûts, voire 80% lorsque la LPR peut être activée.

Dans ce contexte de planifications directrices aboutissant in fine à des réalisations immobilières, le SPECo - qui participe et soutient les projets d'agglomération vaudois - concentre son appui, au sein des agglomérations, principalement sur les sites stratégiques. Il reconnaît ainsi l'importance des agglomérations en général et de leurs sites stratégiques de développement en particulier, comme lieux privilégiés du développement économique et de l'habitat. Il soutient financièrement les agglomérations sur deux axes : l'un fonctionnel avec le subventionnement des bureaux d'agglomérations et l'autre technique avec le subventionnement d'études diverses à composante économique. A terme, le subventionnement fonctionnel aux bureaux d'agglomération sera transféré au SDT.

En 2012, le Canton de Vaud a déposé trois projets d'agglomérations auprès de la Confédération, dits « de deuxième génération ». Il s'agit des projets révisés d'agglomération Lausanne-Morges, AggloY et Grand-Genève qui présentent l'état actuel des mesures décidées en 2007 et les développements proposés à l'horizon 2030. Deux nouveaux projets, également de deuxième génération, ont parallèlement été déposés auprès des instances fédérales ; il s'agit des projets d'agglomérations Rivelac et Chablais Agglo.

Du fait de leur haut potentiel d'accueil, 49 sites stratégiques relevant de la politique des pôles de développement ont actuellement été définis sur les dix districts du canton, dont certains se recoupent avec ceux définis dans la politique des agglomérations. Un partenariat entre le canton, les associations régionales et les communes concernées est systématiquement mis en œuvre pour la conduite des projets dans ces sites. Cette organisation, en sites stratégiques définis de manière précise, fait ainsi suite à la conception antérieure en « patatoïdes » de la politique des pôles de développement, permettant de mieux identifier les réels potentiels et opportunités offertes par ces sites d'importance cantonale.

Projet « Chaplin's World » : par le biais de la LADE, le Conseil d'Etat a soutenu en 2012 le projet d'Espace Chaplin en lui accordant un prêt de 10 millions de francs sans intérêts, soit près de 20% du coût de sa réalisation. Consacré à l'œuvre du cinéaste le plus célèbre du XX^e siècle, le futur musée est destiné à devenir l'un des sites culturels et touristiques majeurs de Suisse.

L'approbation d'une caution à hauteur de 80% du montant du prêt cantonal par les dix communes concernées de la région a constitué en début d'année 2013 le franchissement d'une étape déterminante dans la réalisation de ce projet.

Réorganisation du tourisme régional au sein de la région d'Aubonne Cossonay Morges : le district de Morges s'est engagé dans un processus de régionalisation du tourisme. Les différents acteurs de ce secteur d'activité ont confirmé leur volonté de revoir l'entier des structures organisationnelles pour permettre un développement dynamique du tourisme à l'échelle régionale. Il s'agit de répondre aux quatre enjeux suivants : simplifier et coordonner les structures touristiques à l'échelle de la région, développer l'économie touristique, augmenter le nombre de touristes et leur bassin de provenance et, enfin, développer un observatoire du tourisme. La création d'un poste de chef de projet, durant une phase limitée à quatre ans, permettra de disposer des ressources humaines nécessaires à cette régionalisation du tourisme.

A titre d'exemples et selon les objectifs poursuivis par la PPDE, voici quelques projets soutenus par le SPECo en 2012 dans le but d'améliorer l'offre foncière effective, d'optimiser les conditions d'accueil, de soutenir la gestion opérationnelle des sites stratégiques.

Un des volets importants de la PADE et de la PPDE, de même que de la plateforme Innovaud, vise le développement et la valorisation de l'offre de sites spécialisés pour certaines activités technologiques et industrielles.

Améliorer l'offre foncière effective

Exemples de projet

- Diagnostic et concept global d'aménagement du secteur du Châtelard - Cheseaux-sur-Lausanne;
- Mandat d'étude parallèle et changement du plan d'affectation du secteur Lentillière Nord - Crissier;
- Masterplan pour le centre-ville de Pully;
- Etudes-tests pour le périmètre Etraz Sud - Prangins;
- Révision du plan partiel d'affectation (PPA) du parc scientifique et technologique d'Y-Parc - Yverdon-les-Bains.

Optimiser les conditions d'accueil

Exemples de projet

- Mandat mobilité/espaces publics et urbanisme sur la zone industrielle de Bex;
- Stratégie de développement du site d'activités d'Eclépens.

Soutenir la gestion opérationnelle des sites stratégiques

Exemples de projet

- Mise en œuvre du plan de mobilité inter-entreprises – Parc scientifique et technologique d'Y-Parc – Yverdon-les-Bains;
- Mise en œuvre du plan de mobilité inter-entreprises – Business Park de Terre-Bonne – Eysins.

Depuis 2008, le canton a soutenu l'essor et le développement de nouveaux technopôles et incubateurs, en complément de sites pré-existants tels que le Parc Scientifique d'Écublens (PSE) ou le parc scientifique et technologique Y-Parc à Yverdon-les-Bains. Aujourd'hui, les 7 technopôles vaudois regroupent plus de 300 entreprises occupant quelque 2650 emplois.

Ces entreprises bénéficient de services d'accueil et d'animation délivrés par des structures de gestion dédiées à ces objectifs, totalisant 16 emplois et qui fournissent aussi – notamment pour leurs incubateurs – des services supplémentaires de facilitation pour les start-up ainsi que de mise en relation avec les réseaux d'affaires ou de coaching.

Au total, on dénombre quelque 50 start-up qui se sont établies dans les 6 incubateurs vaudois, et qui y bénéficient de conditions de location préférentielles pour une durée limitée allant en général de 2 à 3 ans, soit une capacité de création d'environ 20 entreprises par an dans des secteurs aussi variés que le multimédia, le design, l'informatique, le médical, la microtechnique ou les technologies de l'environnement. Les technopôles ont pour la plupart été soutenus en 2012 au titre des projets régionaux éligibles aux aides LADE et, dans certains cas, par la LPR. Ces soutiens sont différenciés pour répondre aux particularités de ces structures qui sont chacune le fruit d'une dynamique locale associant le canton, les communes et des acteurs privés, afin de répondre aux besoins des entrepreneurs. Dès 2013, le projet Innovaud prévoit la mise en réseau de ces technopôles et la mise en commun de leur suivi au sein d'un groupe nommé « VaudParcs ».

Soutien aux Alpes vaudoises :

le contexte conjoncturel – le franc fort et une crise économique persistante à l'échelle de l'Europe – ainsi que l'évolution des conditions-cadre institutionnelles ne sont actuellement guère favorables au tourisme helvétique, plus particulièrement au tourisme alpin. Dans ce contexte, le SPECo a continué de soutenir de manière significative les nécessaires mutations de ce secteur d'activité. L'année 2012 a principalement été marquée par un travail d'approfondissement et de consolidation du projet Alpes vaudoises 2020, stratégie qui devrait être validée par le Gouvernement courant 2013 et qui permettra alors de mobiliser de nouvelles ressources, dans un cadre défini et partagé entre acteurs.



Parcs technologiques, pépinières d'entreprises et incubateurs

Parcs technologiques		2012	2011	2010	2009
Y-Parc ¹	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	117 (1083)	114 (1093)	97 (997)	86 (974)
Parc Scientifique d'Ecublens	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	108 (893)	102 (654)	92 (675)	87 (600)
SwissMedia Centers (Lausanne-Vevey)	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	14/30 (49/131)	11/31 (42/143)	16/31 (86/149)	14/30 (58/154)
Ateliers de la Ville de Renens	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	8 (30)	7 (23)	9 (41)	12 (41)
Technopôle de l'environnement d'Orbe	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	7 (50)	6 (33)	6 (20)	5 (22)
Biopôle	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	26 (401)	26 (252)	18 (202)	11 (131)
Technopôle de la microsoudure de Ste-Croix	Nombre d'entreprises (Nombre d'emplois)	9 (12)	9 (12)	6 (10)	– –

¹ Pour Y-Parc, le recensement des entreprises et des emplois diffère des précédents rapports d'activités. Il a été revu et corrigé pour les années 2009 à 2011 afin de correspondre à la méthode de calcul 2012.

Toujours durant l'année 2012, outre le soutien aux projets opérationnels, le SPECo a actualisé la page du site internet vd.ch consacrée à la PPDE et la base de données des terrains et locaux disponibles dans les sites stratégiques :

– Le site internet vd.ch présente une carte interactive des sites (voir ci-après), qui permet d'accéder, pour chaque périmètre - à une fiche descriptive avec les caractéristiques, les objectifs et l'historique du développement du site ;

– La base de données des terrains et locaux disponibles, à la vente comme à la location, a été mise en service pour faciliter la réponse aux demandes d'implantation ou d'extension par les acteurs de la promotion économique exogène (DEV) et cantonale, les communes et les associations régionales.

Carte des sites stratégiques cantonaux



6.3.5 Valorisation de la filière bois et des produits du terroir

Un des enjeux de la PADE concerne la valorisation économique des ressources naturelles, notamment la valorisation des produits du terroir et les démarches de transformation et valorisation du bois indigène.

A ce titre, le DECS a accepté de cofinancer, en 2012, la création d'un poste de coordinateur pour la mise en œuvre de la stratégie de promotion du bois dans l'Ouest vaudois pour 2012-2016. En effet, le bois, principale ressource naturelle de l'Ouest vaudois, est un matériau écologique qui gagne des parts de marché dans la construction. Pourtant, les forêts régionales sont sous-exploitées et les conditions de transformation insuffisantes. Face à cela, trois axes d'action sont progressivement mis en place : l'étude pour la création d'un parc à grumes centralisé, la création d'une zone d'activité réunissant diverses entreprises de transformation et la mise en œuvre du plan d'action de promotion du bois régional par les acteurs économiques (construction, distribution, groupes d'intérêt, etc.).

7. Perspectives 2013

La loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Après cinq ans de mise en œuvre durant lesquels la LADE a su asseoir sa légitimité et démontrer son utilité au soutien du tissu économique vaudois, il paraît judicieux que le dispositif légal déployé au travers de la Politique d'appui au développement économique 2012-2017 (PADE) soit complété sur un point précis, à savoir un appui renforcé à la mise en place de conditions-cadre spécifiquement dédiées au secteur industriel.

En effet, parallèlement à la volonté exprimée par le Conseil d'État de renforcer la politique vaudoise de soutien à l'innovation au travers du projet Innovaud, il apparaît que la tertiarisation importante – en soi réjouissante – qui a marqué l'évolution de l'économie vaudoise ces vingt dernières années, n'est pas sans présenter un risque potentiel sous l'angle du nécessaire maintien de la diversification du tissu économique vaudois et de la typologie des emplois que celui-ci est à même de générer.

A cet égard, on notera qu'après une forte érosion du secteur secondaire entre les années 1991 (83 296 emplois) et 1998 (58 404 emplois) – soit en pleine période de crise économique – la part des emplois et entreprises industriels actifs dans le secondaire a connu des baisses moins significatives dès les années 2000, tout en continuant cependant à légèrement décroître au fil de la décennie (21,4% des emplois en 2001, contre 19,4% en 2012).

Dans un contexte où la réindustrialisation des économies nationales fait partie des programmes politiques de nombreux États occidentaux, d'une part, et de regain d'intérêt pour des produits dont la compétitivité face à des productions en Asie du sud-est et en Europe de l'est repose sur la qualité et la haute valeur ajoutée de ceux-ci, d'autre part, le Conseil d'État confirme l'attachement qu'il porte à la valeur du patrimoine industriel vaudois et la confiance qu'il met dans le dynamisme et l'innovation des entreprises de ce secteur pour assurer son avenir. Il s'agit à cet égard de rappeler que l'économie suisse continue à gagner au moins un franc sur quatre dans la production de biens manufacturés et que les fondamentaux sous-tendant l'activité industrielle sont sains : une main-d'œuvre possédant un bon niveau de connaissances et de savoir-faire ainsi qu'une productivité élevée.

Considérant que la compétitivité des entreprises industrielles repose non seulement sur leur dynamisme propre, mais également sur l'adoption et la mise en œuvre de conditions-cadre propices à ce genre d'activités, le Conseil d'État, conformément à la mesure 4.5 de son Programme de Législature, propose donc d'appuyer l'économie privée par une politique industrielle réaffirmée.

Tablant sur une intervention subsidiaire de l'État dans le champ économique, cet objectif postule notamment l'adoption par le Grand Conseil d'une révision partielle de la loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE).

Parallèlement à cette révision légale, le Conseil d'État entend prochainement soumettre au Grand Conseil un levier d'actions supplémentaires aux mesures pré-existantes visant à permettre à l'État d'apporter un soutien renforcé au tissu industriel et à l'économie d'exportation. Il s'agit d'un projet de décret visant à financer une partie du capital d'amorçage d'un fonds anticyclique de soutien à l'industrie par une dotation étatique initiale et unique, co-financé puis alimenté dans la durée par les entreprises du secteur. Il s'agira, au travers de ce décret de concrétiser l'une des actions afférentes à la Mesure 4.5 du Programme de Législature 2012-2017.

Sous réserve d'approbation par le Conseil d'État, puis le Grand Conseil, cet outil complémentaire à l'action déployée par le canton depuis l'entrée en vigueur de la LADE devrait en grande partie trouver sa source de financement dans le solde de l'enveloppe des CHF 75 millions alloués par le Conseil d'État en 2011 en faveur du secteur de l'innovation et de l'industrie.

Service de la promotion économique
et du commerce (SPECo)
Rue Caroline 11
CH - 1014 Lausanne
T. +41 (0) 21 316 58 20
F. +41 (0) 21 316 61 52
Mail: info.speco@vd.ch
www.vd.ch/promotion-economique